

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 14 octobre 2014 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10274, rue Rancourt, lequel est érigé sur le lot 1742775 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure permettrait de régulariser un empiétement du bâtiment de 0,93 mètre dans la marge latérale sud, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-0546

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour de septembre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement